



Le fleurdelisé, un symbole national depuis 1948 !



Photo : Fonds Ministère de la Culture et des Communications, BanQ Québec, Omer Beaudoin - 1948. E6,S7,SS1,P66636.

Depuis la Révolution tranquille, le fleurdelisé incarne le symbole identitaire par excellence de celles et ceux qui habitent le territoire québécois, et ce, peu importe leur langue ou leurs origines. L'adoption de ce symbole national remonte à la fin des années 1940 sous le gouvernement de Maurice Duplessis.

UNE MOTION DÉTERMINANTE

Voyant le Red Ensign, un drapeau inspiré de l'Union Jack anglais, flotter sur les bâtiments du gouvernement canadien, le député indépendant René Chaloult dépose une motion à l'Assemblée législative demandant qu'on adopte « un drapeau véritablement québécois ».

Le 21 janvier 1948, après de longs débats, le fleurdelisé est adopté en matinée. Dès l'après-midi, il flotte sur l'hôtel du Parlement, à Québec.

Le drapeau du Québec flottant sur l'hôtel du Parlement, à Québec.

UN DRAPEAU AYANT UNE HAUTE PORTÉE SYMBOLIQUE

Le fleurdelisé s'inspire du drapeau de Carillon que le curé de la paroisse de Saint-Jude, Elphège Filiatrault, avait hissé sur son presbytère en 1902. Le drapeau emprunte les fleurs de lys, la croix blanche et le bleu du ciel en référence au Royaume de France.

Il est intéressant de préciser que le drapeau de Carillon fut auparavant utilisé par les troupes de Montcalm pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763).

Drapeau de Carillon



Photo : © MRC des Maskoutains



Photo : Archives Montreal Gazette

UNE PREMIÈRE AU CANADA

Afin de souligner l'adoption du fleurdelisé, Maurice Duplessis déclare devant les membres de l'Assemblée nationale : « Nous voulons qu'il affirme notre désir de vivre et de survivre, et qu'il soit le présage de l'avenir glorieux qui attend le Québec. »

Le Québec devient ainsi la première province canadienne à adopter son drapeau distinctif.

Le premier ministre Maurice Duplessis dévoilant un drapeau du Québec lors de l'inauguration du pont Monseigneur-Langlois, à Valleyfield, en 1954.